

# Vade-mecum de la création de l'association

## « Seniors Sportifs St Michel Chef Chef »

### Travail Préliminaire :

Convoquer les personnes susceptibles et motivées pour créer l'association. Lors de cette réunion, faire appel aux personnes pour créer l'assemblée constitutive de l'association.

#### Faire une assemblée constitutive :

Établir un Procès-verbal de cette réunion.

**C'est un document nécessaire à la création de l'association pour la préfecture.**

[Voir exemple en annexe.](#)

La création d'une association se fait avec un minimum de 2 personnes. Pour notre association, nous sommes 8 personnes.

Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion:

- Élire un président de séance et un(e) secrétaire.
- Établir un ordre du jour
- Attribuer les pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.
- Etc...

#### Rédiger vos statuts :

**C'est un document nécessaire à la création de l'association pour la préfecture.**

[Voir exemple en annexe.](#)

Pour la rédaction de vos statuts, vous pouvez :

- Reprendre les statuts type proposés par la fédération FFRS
- Vous trouverez des statuts sur le site internet des associations du gouvernement <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R2631>
- Vous inspirez de ceux d'association existantes.  
(Nous nous sommes inspirés des statuts existants de clubs affiliés ou non à la FFRS et au CODERS 44)  
'Club ASSCA de Pornichet',  
'Clubs dans lesquels certains de nos membres ont été adhérents et ont exercé des responsabilités'.

Lorsque vos statuts ont été rédigés, vous devez :

- Les faire viser par le CODERS 44 (M CHUTEL Michel), qui vous donnera son avis ses commentaires et les modifications éventuelles pour les parties ne correspondant pas à l'esprit l'association.

Adresse Email du CODERS 44

[coders44@wanadoo.fr](mailto:coders44@wanadoo.fr)

Adresse Email de M CHUTEL Michel

[michel.chutel@gmail.com](mailto:michel.chutel@gmail.com)

Vous aurez à corriger (ou non) vos statuts en fonction des remarques et observations du CODERS 44.

- Les faire valider par la FFRS (Fédération Française de Retraite Sportive)

FFRS Réglementation

[ffrsreglementation@free.fr](mailto:ffrsreglementation@free.fr)

M DENUX Gilles et M Vattard

Commission "Réglementation et Médiation"

Vous aurez à *corriger obligatoirement* vos statuts pour les rendre compatibles avec ceux de la FFRS. Si vous avez utilisé les statuts type proposé par la fédération, cela ne devrait pas poser de problème ; dans le cas contraire, vous devrez insister et ou demander l'aide du président du CODERS 44 (ce qui a été notre cas).

-Lorsqu'enfin vos statuts sont compatibles avec ceux de la FFRS, le service Règlementation vous envoie un avis de conformité. (Pour nous :

AVIS N° 51 / Mandature 2017/2020 en date du 11 mai 2018  
De la Commission Règlementation et Médiation)

**C'est un document nécessaire pour que l'association puisse adhérer à la FFRS.**

[Voir exemple en annexe.](#)

Ce document, n'est nécessaire que pour faire partie de la FFRS.

#### **Autres documents :**

**Ce sont des documents nécessaires à la création de l'association pour la préfecture.**

[Voir exemple en annexe. CERFA 13971-03 page 1/4, 2/4, 3/4, 4/4](#)

[CERFA 13973-03 page 1/2, 2/2](#)

-Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association

Document à télécharger sur internet et à compléter :document CERFA-13971-03

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R20991>

-Déclaration Création d'une association Déclaration Préalable

Document à télécharger sur internet et à compléter :document CERFA—13973-03

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19467>

## **Création de l'association :**

### **Déclaration en préfecture :**

Vous pouvez faire la déclaration de création en ligne par Internet ; Je vous conseille personnellement de le faire par courrier :

-Lettre recommandée avec accusé de réception, et d'envoyer les documents et l'enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

[Voir le courrier et l'adresse de la préfecture en annexe.](#)

### **Réponse de la préfecture :**

Vous recevrez par la poste :

L'accusé de réception de votre courrier par retour.

Sous 8 jours environ dans votre enveloppe timbrée, vous recevrez un document intitulé

« Récépissé de CRÉATION de l'association N° W44xxxxxxx ».

Sous 15 jours environ, vous recevrez une facture qui après acquittement vous permettra de télécharger l'annonce officiel.

-Le coût est de 44,00 € (vous pouvez payer par carte bancaire).

[Voir pièce jointe de la facture](#)

Vous pouvez télécharger l'annonce du journal officiel de la création de votre association :

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

Rubrique 'Annonces officiels

Consulter les annonces

>Les annonces du JO Association

-Vous devez préciser votre recherche en remplissant certaines cases de critères de recherches en l'occurrence « Code postal 44730 ».

-Valider « Rechercher »

-Votre annonce apparaît dans la liste des annonces

-Télécharger le témoin de publication, vous pouvez l'imprimer ou le télécharger au format PDF.

### **Demande à L'INSEE Le N° de SIRET :**

Le N° de SIRET est nécessaire, si vous voulez obtenir de subventions des organismes d'état, du département ou de la région. Il est obligatoire si vous employez du personnel rémunéré (salariés). Vous pouvez en faire la demande par Internet.

Vous devez joindre les documents suivants

-le récépissé de déclaration de CRÉATION de l'association : N° W443006084

-La parution au journal officiel de l'annonce N° 694 pour la création de notre association « **SENIORS SPORTIFS ST MICHEL CHEF CHEF** ».

Adresse Email

[sirene-associations@insee.fr](mailto:sirene-associations@insee.fr)

[Voir l'Email joint de ma demande en annexe.](#)

### **Réponse de l'INSEE :**

Sous 3 semaines environ vous recevrez le « Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE) »

[Voir exemple en annexe.](#)

### **Création d'un compte Bancaire :**

La FFRS prélève le montant des licences des nouveaux adhésions et des anciens lors du renouvellement de leur adhésion.

Ce prélèvement se fait automatiquement par prélèvement sur le compte bancaire de l'association par « Mandat de prélèvement SEPA ». La date de prélèvement et virement bancaire se fait le 25 du mois.

La FFRS vous envoie un formulaire que vous devez compléter et signer.

### **Déclaration à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive) :**

Avant de constituer votre dossier d'inscription, vous devez demander votre N° de Club

Pour notre nouvelle l'association « Seniors Sportifs St Michel Chef Chef »

La FFRS nous a attribué le N° 44013

La FFRS vous communique les formulaires suivants qui sont à compléter, signer et renvoyer :

-Annexe 1 (pour les clubs ou sections)

-Fiche pour site Internet (Nouveau club/Nouvelle section)

-Le mandat de prélèvement SEPA

### **Documents à fournir à la FFRS :**

-Le compte rendu de l'assemblée constitutive de votre nouvelle association

-Vos statuts

-AVIS N° 51 / Mandature 2017/2020 en date du 11 mai 2018 (Document de la FFRS)  
De la Commission Règlementation et Médiation)

-Le Récépissé de CRÉATION de l'association N° W44xxxxxx » délivré par la préfecture.

-L'annonce du Journal Officiel de la création de votre association.

-Votre N° de SIRET de l'INSEE (Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE) ce document est facultatif.

-L'Annexe 1 (Document de la FFRS)

-Fiche pour site Internet (Document de la FFRS)

-Le SEPA pour prélèvement bancaire des licences (Documents de la FFRS)

### **Création de votre club par la FFRS :**

Votre dossier étant complet, la FFRS vous attribuera :

- Un Identifiant (N° de Club) Pour nous c'est 44013.
- Un code de gestion : xxxxxx (Ce code de gestion pour permettra d'inscrire en ligne sur internet la saisie des licences des adhérent et leur impression, de suivre votre compte (prélèvements du coût des licences), les formations de vos animateurs, la recherche de club les stages, etc...
- Un code de consultation.

**Ça y est, enfin, votre association est inscrite à la FFRS  
Bienvenu dans l'association.  
Ce fut fastidieux, mais enfin c'est fait**

### **Subventions/Aides :**

#### **Le CODERS 44 :**

Lors d'une réunion du conseil d'administration, il nous a été alloué par un vote à l'unanimité :

- Une aide financière de 500,00€.
- La formation gratuite de nos animateurs pendant 1 an.

#### **Le CORERS PDL :**

Pour les nouveaux clubs, suivant votre demande, le CORERS PDL peut vous allouer une aide financière :

- Le montant est de 400,00€

#### **La FFRS :**

Une aide financière peut être accordée aux nouveaux clubs :

- Remplir le formulaire ci-joint de demande d'aide fédérale ci-dessous.

[Demande aide Fédération - Création Nouveau Club](#)

[Voir Annexe page 7](#)

## **Pièces jointes :**

Faire un (double clic) ou un (Ctrl + clic) sur les liens pour les ouvrir

## **Exemple Liste des pièces jointes pour la FFRS :**

[2018 03 19 Procès-Verbal – Assemblée Générale Constitutive](#)

[2018 05 07 Statuts Seniors Sportifs St Michel Chef Chef](#)

[2018 05 11 CRM Avis N°51 Seniors Sportifs St Michel Chef Chef](#)

[Récépissé de déclaration de Création d'association](#)

[JOAFE PDF Unitaire 20180021 00694](#)

[N° de Siret INSEE](#)

[2018 06 18 Annexe 1 pour Formulaire Création Club](#)

[Fiche Club pour site internet](#)

[Mandat SEPA CLUB LIC](#)

## **Exemple Liste de pièces jointes pour la préfecture :**

[2018 05 17 Courrier envoi Statuts à la Préfecture](#)

[2018 03 19 Procès-Verbal – Assemblée Générale Constitutive](#)

[2018 05 07 Statuts Seniors Sportifs St Michel Chef Chef](#)

[2018 05 07 cerfa 13973-03 Création d'une Association](#)

[2018 05 07 cerfa 13971-03](#)

[Récépissé de déclaration de Création d'association](#)

[2018 06 02 Ticket de paiement – Référence 3802236](#)

[Facture de la déclaration au journal officiel de l'association](#)

[Facture de la Parution au journal officiel](#)

[Notification de règlement Journal officiel](#)

## **Exemple Liste de pièces jointes pour l'INSEE N) de Siret :**

[2018 06 06 Demande de N° de Siret à l'INSEE](#)

[N° de Siret INSEE](#)

[2018 06 07 Récépissé Demande De N° de Siret à l'INSEE](#)

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

M. DAVID Jean Claude  
6, Rue de la Comète  
44730 St Michel Chef Chef

Tél fixe : 02 40 27 97 06

Tél mobile : 06 03 16 98 32

Email : [david.jc.44730@gmail.com](mailto:david.jc.44730@gmail.com)

Site internet seniors :

<http://www.seniors-st-michel-chef-chef.fr/>



# Annexe 1

## DEMANDE D'AIDE FEDERALE

### CREATION DE NOUVEAUX CLUBS/SECTIONS

#### Structures concernées :

- **CODERS**
- **CORERS si la zone ciblée n'a pas de CODERS**
- **Clubs Isolés si la zone ciblée n'a pas de CODERS ni CORERS**

Dans sa politique volontariste d'aide au développement de ses structures, la FFRS apporte un soutien tout particulier à la création de nouveaux clubs ou sections. Il est prévu un soutien financier pour la création d'un club ou d'une section. L'aide peut atteindre 3000 € et son versement étalé sur maximum 3 ans. Elle sera fonction du développement de la nouvelle structure. 500€ au moins seront à verser directement à chaque nouveau club affilié (250€ pour chaque section).

**Date de la demande d'aide :** \_\_\_\_\_ **Nom de la structure porteuse du projet :** \_\_\_\_\_

**Lieu d'implantation du futur club/section :** \_\_\_\_\_

**Actions déjà menées pour la création du club/section et pour son accompagnement :** \_\_\_\_\_

**Actions à venir (projet)**

#### Budget prévisionnel des actions mises en œuvre pour la création du club/section et pour son accompagnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<i>Ex : Frais de déplacements animateurs :</i>			
<i>Ex : Matériel</i>			

**Montant demandé : .....€**

Pour bénéficier d'une aide complémentaire pour la saison sportive suivante, il vous faudra remplir un bilan des actions réalisées et des résultats obtenus. Seront pris en compte les critères suivants :

- Nbre de licenciés
- Nbre d'activités
- Nbre d'animateurs formés
- Nbre de dirigeants formés
- Nbre d'animateurs en cours de formation

**Fiche à renseigner quand le club/section est affilié(e) à la FFRS et à retourner au Conseiller Technique référent votre territoire**

**Cadre réservé à l'instruction du dossier par le conseiller référent FFRS**

Nom, Prénom :

Proposition :

Commentaires, argumentation :

